



**EN DIRECT
DU CONSEIL MUNICIPAL**
www.othis.fr

SEANCE DU 28 JANVIER 2009

Finances

- Budget Primitif 2009 *Rapporteur : Martial GELINAT*

Le Conseil Municipal a voté le Budget 2009. Il se construit dans un climat économique et social national et international fortement dégradé par une crise financière dont nous n'avons pas vécu encore toutes les conséquences. C'est pourquoi la Municipalité d'Othis va mettre en place les moyens et les outils de solidarité supplémentaires qu'appelle une situation exceptionnelle pour permettre aux habitants de faire face à la crise, de préserver leur pouvoir d'achat tout en leur rendant la vie moins difficile.

Les recettes : pas d'augmentation des impôts communaux sur les ménages

Les dépenses : budget de fonctionnement : 4 803 815 €
 budget d'investissement : 945 123 €

- Dotation Globale d'Équipement 2009 : travaux dans les écoles

Rapporteur : Martial GELINAT

- Dotation Globale d'Équipement 2009 : aménagement d'une aire de jeux pour enfants

Rapporteur : Viviane DIDIER

Le Conseil Municipal a demandé une subvention aux services de l'Etat, au titre de la Dotation Globale d'Équipement pour des travaux dans les écoles et pour l'aménagement d'une aire de jeux pour enfants.

- Avenant au Contrat Régional *Rapporteur : Martial GELINAT*

Le Conseil Municipal a approuvé un avenant modifiant deux opérations et prolongeant d'un an le 4^{ème} Contrat Régional signé en 2004. Cet avenant prévoit les aménagements suivants :
Création d'une aire de jeux, extension de la Maison de la Solidarité, aménagement du foyer Victor Hugo et aménagement d'un logement de gardien au Parc des Sports de Beaumarchais.

Administration générale

- Réforme des vacances funéraires *Rapporteur : Alain POURRAT*

Le Conseil Municipal a validé le coût des vacances pour les opérations funéraires qui s'élève à 20 € à compter du 1^{er} février 2009.

Intercommunalité

- Communauté de Communes de la Plaine de France – Approbation de la modification des statuts *Rapporteur : Jean-Luc POLI*

Le Conseil Municipal a approuvé la modification des statuts de la Communauté de Communes de la Plaine de France, qui change d'adresse et dont le siège, qui ouvrira courant février, sera désormais situé 7 rue Georges Pompidou 77990 LE MESNIL AMELOT. (voir lettre n° 6 de la Plaine de France distribuée en même temps qu'en Direct du Conseil Municipal).

Urbanisme

- Création d'un espace naturel sensible sur le territoire de la commune

Rapporteur : Jean-Paul LECOMPTE

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur le projet de création d'un espace naturel sensible sur le territoire de la commune, en collaboration avec les villes voisines de Dammartin-en-Goële et de Longperrier, en raison de l'intérêt environnemental de nos massifs boisés et afin de les préserver, de les valoriser et d'ouvrir l'espace naturel au public.

Vœu

Schéma Directeur de la Région Ile-de-France – demande au Premier Ministre de transmettre le Schéma Directeur au Conseil d'Etat

Rapporteur : Catherine BERNASZUK

Le Conseil Municipal a émis un vœu pour que le Gouvernement, qui pour l'heure a gelé sa décision en dépit de la concertation inédite lancée en Ile-de-France, transmette dans les plus brefs délais le projet de schéma directeur élaboré par la Région Ile-de-France et adopté par le Conseil Régional le 25 septembre 2008, pour avis au Conseil d'Etat.

Vie associative

Subvention exceptionnelle à l'association des Maires des Landes

Rapporteur : M. KURNIK

En solidarité avec les victimes de la tempête qui a ravagé durant 4 jours le sud-ouest de la France le Conseil municipal a voté une aide de 500 € à l'Association des Maires des Landes.

Motion

Soutien au Conseil Général dans le cadre de sa préparation budgétaire

Rapporteur : Bernard CORNEILLE

L'Etat a contracté depuis 2004, date de nombreux transferts de compétences vers les Départements, une dette importante qui s'élève pour la Seine-et-Marne à 75 millions d'euros.

En effet, les compensations financières octroyées par l'Etat sont très loin de couvrir les dépenses réelles que requiert la gestion du RMI, l'entretien des routes nationales, la gestion des personnels de l'éducation TOS des collèges et de ceux des DDE transférés au Département depuis cette date.

Ce faisant l'Etat a dégradé la situation financière des Départements. Pourtant ceux-ci confrontés à la crise économique et sociale qui perdure, jouent pleinement leur rôle de solidarité à l'égard des plus fragiles de nos concitoyens et en direction des communes pour leurs travaux et équipements. Le Conseil Général de Seine-et-Marne s'emploie à rendre la vie moins difficile aux Seine-et-Marnais tout en dotant notre département des infrastructures et des services qui lui sont nécessaires.

Le Département doit-il renoncer à ses prestations aux services de tous les Seine-et-Marnais ?
Doit-il renoncer à préparer l'avenir ?

Evidemment non !

C'est pourquoi le Conseil municipal d'Othis soutient la démarche du Conseil Général demandant à l'Etat le remboursement intégral des compétences qui lui ont été transférées, soit 75 millions d'euros. Elle invite la population à s'associer à sa démarche.

Informations

Chéquier-presse : la ville d'Othis va expérimenter en mars prochain pour la 1^{ère} fois en France l'octroi d'un chéquier-presse de 50 € à chaque Othissois âgé de 18 ans et électeur. Une mesure de citoyenneté active.

Développement Durable de Roissy : l'association Nationale pluraliste d'élus " Ville et aéroport", dont Bernard Corneille est l'un des administrateurs, peu satisfaite par le volet environnemental du rapport Dermagne sur la future charte de développement durable de Roissy, a décidé de lancer sur les 3 départements riverains de Roissy une large consultation publique qui débouchera sur la remise au Président de la République de la Charte de Ville et aéroport.

Pour la Seine-et-Marne, la réunion aura lieu à Othis.

Vitrail : l'ouverture au public du logiciel Vitrail permettant aux habitants de visualiser les trajectoires d'avions, chaque lundi de 17h00 à 18h30 à la mairie d'Othis (services techniques) aura lieu lundi 2 février.